

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
tenue le mardi 15 mars 2022, à 11 h, à la salle du conseil de l'édifice situé au 800, avenue
Léonard-E.-Schlemm, Baie-Comeau

Sont présents :

MME Cathy Dufour représentante suppléante de Franquelin
Isabelle Giasson directrice générale et secrétaire-trésorière

ET

MM. Serge Deschênes représentant suppléant de Baie-Comeau
Yoland Émond président et représentant de Chute-aux-Outardes
Raymond Lavoie représentant de Ragueneau
Julien Normand représentant de Pointe-aux-Outardes
Réjean Sini représentant suppléant de Godbout

Sont présents par visioconférence :

MM. Étienne Baillargeon représentant de Baie-Trinité
René Labrosse représentant de Pointe-Label

Sont absents :

Jean-Yves Bouffard représentant de Godbout
Steeve Grenier représentant de Franquelin
Yves Montigny représentant de Baie-Comeau

ORDRE DU JOUR

1.0 Préliminaires

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 15 février 2022

2.0 Décisions

Administration

- 2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2022-02 de la Régie ainsi que n° 2022-02 du magasin de réemploi Phase 2
- 2.2 Adoption du compte à payer de la carte Mastercard de la Régie de février 2022
- 2.3 État des revenus et des dépenses au 28 février 2022
- 2.4 Adjudication appel d'offres public n° 2022-02 – Transport des matières provenant des écocentres
- 2.5 Adoption des états financiers pour 2021

LET

- 2.6 Approbation de dépenses – Avenant à l'appel d'offres public n° 2021-02 – Services professionnels projet plateforme de compostage

3.0 Informations

4.0 Correspondance

- 4.1 Lettre subvention – Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2021

5.0 Affaires nouvelles

- 5.1 Prochaine rencontre de travail – le mardi 19 avril 2022
5.2 Prochaine séance ordinaire publique – le mardi 19 avril 2022

6.0 Période de questions

7.0 Fermeture de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la séance

Le président et représentant de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Yoland Émond, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum. Il est 11 h.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-23

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la motion du représentant suppléant de la Ville de Baie-Comeau, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour modifié.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-24

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 15 février 2022

Attendu que les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 15 février 2022;

Attendu que les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Julien Normand, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance publique ordinaire du 15 février 2022, tel que rédigé et que le président et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

Approuvé séance tenante.

2.0 DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Rés. 2022-25

2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2022-02 de la Régie ainsi que n° 2022-02 du magasin de réemploi Phase 2

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Raymond Lavoie, il est unanimement résolu d'adopter la liste de comptes à payer n° 2022-02 de la Régie d'une somme de **392 255,98 \$** et n° 2022-02 du magasin de réemploi Phase 2 d'une somme de **1 155,54 \$ pour un total de 393 411,52 \$** conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-26

2.2 Adoption du compte à payer de la carte MasterCard de la Régie de février 2022

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-Lebel, René Labrosse, il est unanimement résolu d'adopter le compte à payer de la carte MasterCard d'une somme totale de **1 799,38 \$** pour février 2022, conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-27

2.3 État des revenus et des dépenses au 28 février 2022

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Julien Normand, il est unanimement résolu d'adopter l'état des revenus et des dépenses au 28 février 2022 tel que présenté par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-28

2.4 Adjudication appel d'offres public n° 2022-02 – Transport des matières provenant des écocentres

Attendu qu'un appel d'offres a été publié sur le SEAO le 7 février 2022;

Attendu que l'ouverture des soumissions s'est tenue le lundi 14 mars 2022 à 11 h;

Attendu que quatre (4) entreprises ont déposé une offre;

Attendu que les offres reçues ont été analysées.

Sur la motion du représentant suppléant de la Ville de Baie-Comeau, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adjudiquer le contrat pour le transport des matières résiduelles des écocentres, pour une durée de trois (3) ans, et ce, à partir du 1^{er} avril 2022, à l'entreprise 9260-9148 Québec Inc. (CMI Côte-Nord) située au 972, rue de Bretagne, Baie-Comeau (Québec) G5C 1X9, pour un montant de 300 219,60 \$, excluant les taxes.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-29

2.5 Adoption des états financiers pour 2021

Attendu que la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan dégage un excédent de 226 018 \$ pour l'année financière 2021;

Attendu que les états financiers seront acheminés à chacune des huit (8) municipalités membres après adoption.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Raymond Lavoie, il est unanimement résolu d'adopter les états financiers de l'année 2021, tels que présentés par madame Geneviève Arsenault, CPA auditrice, CA de la firme Mallette, située au 229, boulevard La Salle à Baie-Comeau.

Approuvé séance tenante.

LET

Rés. 2022-30

2.6 Approbation de dépenses – Avenant à l'appel d'offres public n° 2021-02 – Services professionnels projet plateforme de compostage

Attendu que le contrat de services professionnels pour le projet de plateforme de compostage au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau (LET) a été octroyé à la firme d'ingénierie FNX-INNOV Inc.;

Attendu que l'analyse du projet a été effectuée et que l'option d'ériger une plateforme de compostage incluant, entre autres, un bassin d'accumulation des eaux a été retenue;

Attendu que le traitement des eaux de lixiviation généré par les activités de la plateforme s'effectuera par l'intermédiaire du système de traitement du LET;

Attendu que la poursuite du projet nécessite la réalisation des items suivants : étude géotechnique et conception d'un bassin de stockage, bilan hydrique et conception de postes de pompes et conduite d'acheminement des eaux de lixiviation vers le système de traitement du LET de Ragueneau;

Attendu que l'offre de service de la firme FNX-INNOV Inc. a été reçue et analysée;

Considérant que les dépenses liées aux services professionnels sont admissibles au Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC).

Sur la motion du représentant suppléant de la Ville de Baie-Comeau, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, à signer l'offre de service de l'entreprise FNX-INNOV Inc., située au 250, boul. Comeau, Baie-Comeau (Québec) G4Z 1S8, au montant de 96 390 \$, excluant les taxes applicables, lequel montant est forfaitaire pour la réalisation de l'ensemble des travaux précédemment cité.

Approuvé séance tenante.

3.0 INFORMATIONS

4.0 CORRESPONDANCE

4.1 **Subvention du MELCC – Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2021**

Isabelle Giasson informe les élus que la Régie a obtenu une subvention au montant de 184 105,10 \$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2021

5.0 AFFAIRES NOUVELLES

5.1 **Prochaine rencontre de travail** : le mardi 19 avril 2022 à 8 h.

5.2 **Prochaine séance ordinaire publique** : le mardi 19 avril 2022 à 11 h.

6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.1 Monsieur Martin Lafontaine est présent et pose quelques questions sur la collecte des matières organiques.

Rés. 2022-31

7.0 FERMETURE DE LA SÉANCE

Le représentant de la Municipalité de Ragueneau, Raymond Lavoie, propose la levée de l'assemblée. Il est 11 h 17.

Yoland Émond
Président

Isabelle Giasson, directrice générale
et secrétaire-trésorière